

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES
Réf. : CK

MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Décision N° 46 /2024

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE - Convention de partenariat avec l'association à rayonnement national « Les Concerts de Poche »

Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

Vu les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération du 27 mai 2020, publiée et déposée le 29 mai 2020, prise en vertu des dispositions susvisées,

Vu l'organisation de huit ateliers « Musique en chantier » destiné aux publics locaux et du concert Piano de l'artiste Thomas Enhco le 2 mars 2024 au Tinel de La chartreuse, en partenariat avec l'association à rayonnement national « les Concerts de Poche »,

Considérant qu'il est nécessaire de signer une convention de partenariat avec l'association « Les Concerts de Poche ».

DECIDE

- ⇒ de signer une convention de partenariat avec l'association « Les Concerts de Poche »,
- ⇒ de régler la somme de 5000,00 € (cinq mille euros) à l'association « Les Concerts de Poche », pour l'organisation du concert et des ateliers,
- ⇒ de prendre en charge 6 repas (intervenants ateliers + artiste) le 21 mars 2024.

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Le 01/03/2024
Madame Le Maire

Pascale BORIES



La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.